

France-Antilles 8 mai 2004

Le collectif des Iles du Sud appelle Margie Sudre à l'aide

La période électorale passée, le collectif des socioprofessionnels pour le développement et la survie des îles du Sud - La Désirade, Terre-de-Bas, Terre-de-Haut et Marie-Galante - remonte au créneau, comme promis.

Il a envoyé un courrier, voici deux semaines, à la Réunionnaise Margie Sudre, seul Député européen de l'Outre-mer. L'intention du collectif est clairement énoncée: "acquérir le droit à une évolution économique, au même titre que n'importe quelle région française ou européenne, ainsi que le rappelle notamment l'article 299-2 du Traité instituant la Communauté européenne". Dans cette lettre, Philippe Bavarday, Président de l'Union de commerçants, artisans et prestataires de services de Marie-Galante (UCAMAG), et porte-parole des membres du collectif, fait savoir à Margie Sudre qu'elle est leur "dernier espoir". Il rappelle les dispositions exceptionnelles prises par le passé, pour sortir ces îles de leurs difficultés, et notamment Marie-Galante.

Ainsi, il est fait allusion au quota de sucre octroyé à l'île pour assurer la vente de sa production après le passage du cyclone de 1986 et face à la rude concurrence des betteraviers de métropole, Philippe Bavarday reconnaît que, malheureusement, la Désirade, Terre-de-Bas, Terre-de-Haut et Marie-Galante, victimes de leur double voire triple insularité, ont perdu une partie de leur population. c'est donc en ce sens que la question est posée : "Que faire pour que les îles du Sud ne soient plus oubliées durant les cinquante prochaines années?".

Demande d'abandon des dettes

Le collectif rappelle que, pour la région Antilles-Guyane le produit intérieur brut (PIB) par habitant est le plus bas des 22 régions françaises. Mais "le pire" ajoute Philippe Bavarday, "est que sur les deux cent onze régions de la Communauté européenne, les quatre DOM figurent dans le peloton de queue, avec le triste constat que la 211^è place est occupée par la Guadeloupe! "

"Le chiffre d'affaires des commerçants des îles du Sud, des artisans, des petits entrepreneurs, a diminué de 80%, les revenus des agriculteurs ont chuté de 80%, les marins-pêcheurs n'arrivent plus à payer leurs dettes fiscales et sociales et l'industrie touristique a atteint son plus mauvais taux de remplissage - moins 30% - en pleine haute saison", poursuit-il. Le collectif demande donc que Margie Sudre puisse obtenir du gouvernement l'abandon immédiat des dettes fiscales et sociales pour toutes les entreprises des Iles du Sud et qu'elle fasse intégrer, dans la loi-programme, un plan de rattrapage économique d'urgence. L'assistant parlementaire de Margie Sudre, Matthieu Leroux, a signifié au collectif que la députée avait demandé un complément d'information au ministère de l'Outre-mer pour pouvoir étudier le dossier.

R.H.